



BP32  
30270 SAINT JEAN DU GARD  
Tél.06.78.00.18.30  
Mél: [contact@sngpckda.org](mailto:contact@sngpckda.org)  
Site : [www.sngpckda.org](http://www.sngpckda.org)

le 4 09 2021

## **contribution à l'enquête publique aménagements hydroélectrique du Haut Fournel**

Je soussigné, PASCAL Thomas, président du Syndicat National des Guides Professionnels Canoë-Kayak et Disciplines associées (SNGPCKDA) apporte les observations suivantes après lecture du dossier présenté à l'enquête publique concernant les aménagements hydroélectriques du Haut Fournel .

-J'ai noté l'abandon total des aménagements dits amonts au motif des « incertitudes » environnementales que le projet pourrait générer alors même que la mise en œuvre des deux aménagements semblait indissociables pour être viable. Il n'en est rien, un projet isolé reste lucratif au prix de rachat bien trop élevé assumé par le consommateur sur ce type d'aménagement !

-Notre usage de l'eau, concernant nos pratiques de canoë kayak, est bien pris en compte au travers d'une convention de lâchers permettant notre pratique. Or d'expérience cette soi-disant mesure compensatoire n'est qu'un « pis aller » ayant fait ses preuves de mauvais fonctionnement sur d'autres sites. A chaque tentative cela a partout abouti à une disparition complète ou conséquente de nos possibilités de pratiques.

- Nos pratiques en sites naturels sont déjà plus que réduites sur la commune de l'Argentière la Bessée du fait des aménagements déjà implantés ; Aucune mesure de type « compensatoire » pour ces aménagements ne nous aide à développer nos activités économiques et sportives et ce alors même que le tourisme sportif de nature devient l'industrie de la commune pour ce début de 21ème siècle.

-Membre du collectif haut alpin pour la protection des torrents et rivières haut alpin, nous dénonçons avec une vingtaine d'associations, syndicats et personnalités d'horizons divers « l'effet d'aubaine » créé par ce rachat au prix fort de l'électricité produite dans ce type de microcentrales. Cela aboutit à une mise en tuyaux des plus beaux cours d'eaux de notre département !

Les conséquences environnementales ont déjà fait abandonner le projet amont,

le projet aval est pour nous privatif d'un usage libre de l'eau, bien commun.

Nous en payons le prix fort sur ce territoire élargi des Ecrins.

Le Fournel ne doit pas finir en simple cascade d'aménagements hydroélectriques utile qu'au profit d'investisseurs privés.

Le président du SNGPCKDA  
PASCAL Thomas  
[tom.pascal05@yahoo.fr](mailto:tom.pascal05@yahoo.fr)